

**PASSERELLE EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE D'ACQUIS COLLÉGIAUX
POUR LES ÉTUDIANTS PROVENANT DU CEGEP DE JONQUIÈRE
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BACCALURÉAT EN CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
BIORESSOURCES DE L'UQAR**

Programme collégial		Programme universitaire	
Techniques de laboratoire - voie de spécialisation en chimie analytique (210.A0)		Baccalauréat en chimie de l'environnement et des bioressources (7077)	
210-JCA-JQ	Éléments de chimie organique		
210-LCC-JQ	Synthèse organique et biomolécule	CEB11109	Biomolécules
202-ZBC-JQ	Phénomène chimique en solution		
201-ZEA-JQ	Statistique pour chimie		
210-JBA-JQ	Analyses gravimétriques	CEB12109	Techniques générales de laboratoire I
210-KDA-JQ	Analyses titrimétriques 1		
210-LGB-JQ	Analyses instrumentales spectroscopiques		
210-KGA-JQ	Initiation à la chimie instrumentale		
210-KEB-JQ	Hygiène industrielle et méthodes d'échantillonnage	CEB122 09	Gestion de qualité et bonne pratique de laboratoire
210-LWA-JQ	Dépannage instrumental		
210-KBB-JQ	Thermochimie		
210-KAB-JQ	Éléments de physicochimie	CEB141 07	Thermochimie et cinétiques environnementales
210-LWA-JQ	Étude de procédés chimiques industriels		

Règles d'application pour la reconnaissance des acquis

Pour obtenir l'exemption de l'ensemble des cours mentionnés ci-dessus, l'étudiant doit avoir une cote de rendement collégiale (cote R) égale ou supérieure à 26.

Si cette condition n'est pas remplie, l'étudiant obtiendra certaines reconnaissances d'acquis si tous les cours de niveau collégial correspondants aux cours universitaires ont été réussis avec une moyenne générale égale ou supérieure à la moyenne de groupe.

L'admission à ce programme universitaire ne s'effectue qu'au trimestre d'automne. L'étude de la reconnaissance des acquis se fait après une admission et une inscription au programme universitaire.



NOTE : *Dans l'éventualité d'une modification à la reconnaissance d'acquis ou de son non-renouvellement. Cette dernière ne s'appliquera qu'aux cohortes débutant leur formation universitaire après la date de la modification ou de la fin de la reconnaissance d'acquis.*

Module de Chimie

(418) 723-1986, poste 1930

1 (800) 511-3382, poste 1930

MOD-CEB-AUX01@uqar.ca

Mise à jour : octobre 2019